

FÉMINICIDES

ÉDUQUER  
ET SERVIR

Mieux accueillir et prendre en charge les victimes de violences conjugales : c'est la mission de la majore de police Fabienne Boulard, qui dispense des formations auprès des policiers et des travailleurs sociaux.

Rencontre. PAR MARIANA GRÉPINET  
PHOTOGRAPHE ED ALCOCK

FABIENNE BOULARD,  
LE 8 AVRIL, DEVANT LE  
SERVICE DÉPARTE-  
MENTAL DU RECRUTEMENT  
ET DE LA FORMATION  
DE FONTENAY-LE-FLEURY.



"POUR VOUS, C'EST UNE DE PLUS", lui a lâché la mère de la femme étranglée, puis jetée dans la Seine par son ex-conjoint à Louveciennes (Yvelines). « Non, pas une de plus, une de trop », a répondu Fabienne Boulard. Responsable de la délégation d'aide aux victimes du département, la majore de 55 ans martèle les chiffres de l'acceptable. Chaque jour, trois femmes sont victimes de tentatives de féminicide, meurent sous les coups (ou entre les mains) de leur compagnon, ou sont poussées au suicide. « Et 271 000 plaintes pour violences conjugales ont été enregistrées en France en 2023, sachant qu'une femme sur dix seulement porte plainte », répète-t-elle devant les policiers en formation qu'elle rencontre en ce début d'après-midi d'avril au service départemental du recrutement et de la formation de Fontenay-le-Fleury. Ils sont cinq, entre 20 et 29 ans, en attente de passer le concours de gardien de la paix ou d'intégrer l'École nationale de police. Tous sont déjà affectés sur le terrain, dont deux en brigade de nuit. « Vous avez une obligation de résultat, insiste-t-elle. Je vous le dis les yeux dans les yeux. Vous êtes des maillons essentiels de la chaîne de cette lutte contre les violences conjugales. » Elle est précise, concrète. « En intervention, surtout les "nuiteux", vous allez vous rendre souvent aux mêmes adresses. Vous allez peut-être avoir des collègues qui râlent. Mais vous n'avez pas le droit de ne pas y aller. Car, sinon, le lendemain, c'est peut-être le cadavre de la victime qu'on



PLAQUETTE DESTINÉE AUX CENTRES DE LOISIRS.

retrouvera. Je suis désolée, c'est un peu cru, mais on vient de vivre deux féminicides dans les Yvelines. » Elle explique le cycle des violences – climat de tension, explosion de la violence, justifications, lune de miel – pour les aider à mieux comprendre et mieux réagir ; revient sur la définition du viol et sur le consentement sous contrainte, car la question des violences sexuelles est fondamentale. Dans un procès-verbal de plainte, la question est fermée : « Êtes-vous victime de violences sexuelles ? » « Il n'y a rien d'autre, alors, c'est à vous d'être capables d'expliquer tout ça à une victime », insiste-t-elle. Christopher, affecté à Sartrouville, confirme

avoir été envoyé en intervention, « pour différend familial », dit-il. Fabienne Boulard explose : « Ce n'est pas un différend familial ! Le conflit n'est pas interdit par la loi. Dans la violence conjugale, il y a asymétrie au sein du couple. Derrière les mots, il y a des comportements à changer ; pour votre sécurité et celle de la victime. » Elle évoque ces femmes vivant dans la peur permanente et reprend l'expression de « terrorisme familial », utilisée par Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, qu'elle admire et dont elle vient de suivre pendant un an le diplôme universitaire Violences faites aux femmes de l'université Paris-8.

Avant d'entrer dans la police à 19 ans, Fabienne Boulard a passé trois mois en fac de droit. Elle voulait devenir magistrate. « Mais j'étais impatiente, comme je le suis toujours, d'ailleurs », glisse-t-elle dans la voiture banalisée



FABIENNE BOULARD INTERVIENT DEVANT DES POLICIERS ADJOINTS AU CENTRE DE FORMATION DE FONTENAY-LE-FLEURY, LE 8 AVRIL.

qu'elle conduit en pestant contre le tracteur qui la ralentit, en route pour une autre formation, cette fois auprès d'animateurs et de directeurs de centre de loisirs. Quand elle débarque en commissariat, en août 1990, elle n'est que la deuxième femme en tenue de l'équipe. « Une fille, pour quoi faire ? » lance son chef. Elle y passe dix ans, dont quatre de nuit. Une plongée au cœur des violences conjugales. « On ne comprenait pas les enjeux, on ne disposait ni des outils juridiques ni des moyens pour orienter les femmes », se souvient-elle. Elle évoque les avertissements donnés aux personnes qui les sollicitaient : « Si on revient, on vous met un PV pour tapage nocturne. » « En y repensant, quel mal on a fait... Evidemment qu'elles ne nous rappelaient pas ! » Entrée dans un service dédié aux « relations humaines », elle accompagne les collègues en difficulté, puis intègre un centre de formation où elle récupère « la mallette pédagogique Violences conjugales », qu'elle juge trop légère. Elle entre en contact avec la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité de la préfecture et les associations du secteur. « On travaillait en silo en se renvoyant la balle : si une plainte était classée sans suite, c'était à cause de la police ; s'il n'y avait pas de relogement, c'était la faute aux associations... »

Aujourd'hui, tous ces acteurs, souvent des actrices, forment « une petite communauté », selon les mots d'Aurélie Jouhaneau, assistante sociale au conseil départe-

“On ne peut pas dire que ça fonctionne parfaitement, sinon, il n'y aurait pas de drame.”

FABIENNE BOULARD

mental des Yvelines, et travaillent ensemble. Par exemple, pour préparer « un départ », comme elles appellent le moment où une victime ose enfin quitter le domicile conjugal. Il est important, par exemple, que tous les acteurs connaissent les mécanismes du psycho-traumatisme, ce qui se passe dans la tête des victimes confrontées au risque de mort. Afin de leur faire passer des informations sans attirer l'attention des conjoints, Fabienne Boulard a eu l'idée

en 2019 de mettre en place des QR Codes. Depuis 2020, elle en a distribué cinq mille. Désormais, tous les départements disposent du leur, renvoyant aux numéros et moyens mis à disposition. À un collègue qui râlait, elle a répliqué : « Tu te fous de moi ? T'es armé comme un porte-avions et tu ne peux pas mettre ça dans ta poche ? » Elle ne mâche pas ses mots, bouscule la hiérarchie. Et résume : « On ne peut pas dire que ça fonctionne parfaitement, sinon, il n'y aurait pas de drame. » Alors elle multiplie les efforts : elle participe à un groupe de travail violences et dépendance pour réfléchir au sort des femmes âgées ou en situation de handicap, à un autre sur la soumission chimique dirigé par la députée Sandrine Josso, elle-même victime, qui doit remettre un rapport au Premier ministre en mai prochain. Elle intervient partout où elle peut, auprès des personnels soignants dans les hôpitaux ou devant le conseil de l'ordre des médecins, car les généralistes se sentent démunis. En un an, elle a sensibi-



lisé plus de 1 000 personnes et ne s’imagine pas arrêter, même si elle n’est plus qu’à deux ans de la retraite.

**D**ANS SON BUREAU, À DEUX PAS DU CHÂTEAU DE VERSAILLES, dans le bâtiment de la police judiciaire, le message est clair : un dessin du collectif @lesconnasses – « Le viol concerne la violence pas le sexe. Si tu te prends un coup de pelle, t’appelles pas ça du jardinage » – jouxte le portrait de George Sand qu’elle admire depuis ses années collège. Comme chaque jour, Fabienne Boulard examine les comptes rendus des interventions liées aux violences conjugales réalisées dans les dernières 24 heures dans le département, sept ce matin-là. Un des rapports illustre ce qu’elle évoquait plus tôt : une victime ne souhaite pas porter plainte et minimise les faits, alors que les policiers suspectent une fracture du nez. Elle consulte aussi les signalements en lien avec les suicides ou les tentatives de suicide impliquant des femmes – « J’ai un biais », admet-elle – et vérifie le suivi des tchats de la plateforme d’accompagnement des victimes (PNAV). « On coordonne les intervenantes sociales et les psychologues des commissariats », complète sa collègue, Emma Gaber, qui a rejoint le service en octobre. Dans l’un des placards sont stockés des téléphones d’urgence, surnommés « téléphones de dealers » car ils permettent seule-

“Le viol concerne la violence pas le sexe ».”

COLLECTIF  
@LESCONNASSES

ment d’appeler ou de l’être. Un des moyens de lutter contre la cyberviolence et ces petits logiciels espions à 35 euros qui invitent les conjoints à disposer de la copie du smartphone de leur compagne sur le leur.

« Il faut cesser de se demander pourquoi elle n’est pas partie pour s’interroger sur ce qu’il a mis en place pour qu’elle ne le puisse pas », invite la policière. Elle compte

sur le vote définitif de la loi introduisant dans le code pénal le concept de « contrôle coercitif ». En effet, l’agresseur impose souvent un système de règles que sa famille doit respecter et qu’il modifie quand il veut exercer sa violence. « Il va exiger que les enfants soient couchés lorsqu’il rentre et un jour s’emporter en disant qu’il souhaite les embrasser avant qu’ils aillent au lit », illustre la policière, elle-même mère de deux garçons de 16 et 22 ans. Prises dans leur ensemble, toutes ces « petites choses » constitueront demain une infraction. « Il faut donc regarder le film des violences conjugales et pas seulement la photo », plaide la majeure, en invitant ses collègues à prêter attention aux moindres détails lorsqu’ils se rendent au domicile des victimes. « Vous êtes les seuls à y entrer, si vous passez au travers, il n’y aura peut-être personne pour leur tendre la main. » Sur un mur de son bureau, elle a composé un « Hall of Femmes » à l’aide de portraits tirés de l’almanach « 365 femmes extraordinaires », offert par son mari. Elle y aurait largement sa place. ●